



**AGENDA  
FÉVRIER ET MARS 2019**

10 Février	Café Générations Branchées
15 Février	Date limite pour dépôt candidature/poste de conseiller no 1
1er Mars	Réunion Comité Les Dynamiques à 13 h 30
5 Mars	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h

*Sommaire*

**Informations municipales**

Séance ordinaire du Conseil municipal du 5 février p. 2  
 Élection partielle poste conseiller municipal no 1. p. 2  
 Diverses aides financières pour 2019.....p. 2-3  
 Politique d'aide financière aux entreprises .....p. 3

**Informations communautaires**

Carnaval des Neiges.....p. 3  
 Tragédie de Lac-Mégantic..... p. 3  
 Café Générations Branchées .....p. 4  
 À donner ..... p. 4

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2019

- Règlement no 285 régissant les comptes de taxes et fixant le taux de taxes 2019 a été adopté.
- Avis motion et adoption du 1er projet de règlement no 286 modifiant le plan d'urbanisme no 213 afin d'inclure la modification du schéma d'aménagement en lien avec les zones récréatives de la municipalité.
- Avis motion et adoption du 1er projet de règlement no 287 modifiant le règlement de zonage non 214 d'inclure la modification du schéma d'aménagement en lien avec les zones récréatives de la municipalité.

Pour suivre la procédure reliée à l'adoption du règlement no 286 ainsi que du règlement no 287, veuillez vérifier les avis publics affichés sur le babillard du bureau municipal et à l'église.

### ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALES 2019

La municipalité déclenche une élection partielle afin de combler le poste de conseiller no 1, Madame Fanny Lecours a quitté ses fonctions le 22 décembre 2018.

Les municipalités sont de véritables gouvernements de proximité. Elles offrent un environnement des plus attrayants à ceux et celles qui souhaitent s'engager. Le rôle d'élu vous intéresse ? Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités que vous possédez ? N'hésitez pas à déposer votre candidature.

Voici quelques dates importantes du calendrier électoral :

<b>Du 4 au 15 février 2019</b>	Période de dépôt des déclarations de candidature 15 février de 9h à 16h30 le bureau sera ouvert
<b>15 février 2019 à 16 h 30</b>	Proclamation du candidat élu sans opposition
<b>10 mars 2019 12 h à 20 h</b>	Jour du vote par anticipation
<b>17 mars 2019 10 h à 20 h</b>	Jour du scrutin
<b>25 mars 2019</b>	Proclamation de la personne élue



Nous vous invitons à consulter les avis publics affichés sur les babillards extérieurs du centre communautaire et de l'église concernant les élections municipales 2019. Également, vous pouvez visiter le <http://municipalite.val-racine.qc.ca/> dans l'onglet *Affaires municipales* et menu déroulant *Élections*. En terminant, vous pouvez contacter au 819 657-4790 la présidente des élections de Val-Racine, Mme Chantal Grégoire, aux heures d'ouverture du bureau municipal.

### RECHERCHE UN MEMBRE POUR LE COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

La municipalité est à la recherche d'un nouveau membre du comité consultatif en urbanisme. Si vous avez de l'intérêt à vous impliquer dans votre municipalité sur des dossiers d'urbanisme. SVP Veuillez communiquer avec la directrice générale afin de connaître les tâches d'un membre du CCU et les autres détails concernant l'implication au sien de ce comité.

### DIVERSES AIDES FINANCIÈRES POUR 2019

#### 1) Équipements de sécurité en prévention incendie

- Détecteur de fumée pour le bâtiment principal : 10 \$/chaque maximum
- Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage : 20 \$/chaque maximum
- Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et pour le garage : 30 \$/chaque maximum



## 2) Transport collectif

Un remboursement de 50 % sur les frais de service sera offert aux citoyens. Vous devez compléter le formulaire «Transport collectif – Frais d'utilisation 2019 » fourni par la municipalité. Celui-ci doit être accompagné d'une copie de votre rapport d'utilisation du service de Transport Collectif du Granit. Deux remboursements seront faits dans l'année : un en juillet et le dernier en décembre.

## 3) Finissant du secondaire

Un montant de 100 \$ sera accordé afin d'encourager la persévérance scolaire pour tous les finissants du secondaire avec une preuve de diplôme.

Toutes ces aides financières seront payées sur présentation de pièces justificatives datées entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 décembre 2019.

## **POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES**

La municipalité de Val-Racine vous rappelle qu'une politique d'aide financière aux entreprises est en vigueur et ce, depuis le 15 août 2017. Les élus sont d'avis que l'élaboration et la diffusion de la politique d'aide financière aux entreprises ne peuvent que créer un climat propice au développement économique et social de notre communauté.

Toute entreprise admissible ayant sa place d'affaires à Val-Racine pourra, à certaines conditions, solliciter un support financier auprès du conseil municipal.

Le contenu de cette politique d'aide financière aux entreprises est disponible sur le site internet de la municipalité. Les entrepreneurs déjà en opération, ceux qui pensent démarrer une entreprise et tous ceux qui s'intéressent au développement économique de notre municipalité sont invités à présenter leurs projets.

## **CARNAVAL DES NEIGES**

Le 2 février dernier avait lieu les activités du Carnaval des neiges de Val-Racine. Trente-cinq équipes ont participé au rallye VTT et motoneige. Plus de 100 soupers spaghetti ont été servis aux personnes présentes et aux bénévoles. Au cours de l'après-midi, l'activité intergénérationnelle «Devinez à quoi sert cet objet» a été un succès. Un bingo fut organisé en soirée ainsi qu'un immense feu de camp. Le comité tient à tous les bénévoles et tous les participants qui ont fait de cette journée un grand succès.



## **TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC**

Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral refuse jusqu'à ce jour d'instituer une commission d'enquête sur les circonstances qui ont précédé et causé la tragédie de Lac-Mégantic en juillet 2013 (47 morts, destruction du centre-ville, syndrome post-traumatique dans la population, pollution du lac, puis de la rivière Chaudière).

Une pétition a été mise en ligne pour exiger cette commission d'enquête. En cette année électorale au Canada, le moment est plus que propice, peut-être même unique, pour augmenter la pression sur le gouvernement pour qu'il accède enfin à cette demande.

Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant: <https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Sign/e-2000>

Que vous ayez déjà ou non signé cette pétition, svp, diffusez-la auprès de vos connaissances. Merci.

Si vous n'êtes pas convaincu de la puissance du lobby ferroviaire qui est en très grande partie responsable de cette tragédie, il vous suffira de savoir que les règlements entourant la sécurité ferroviaire notamment, sont rédigés par des représentants de cette industrie et acheminés au gouvernement fédéral pour approbation et mise en vigueur.

Vous pouvez également lire les livres très bien documentés de Anne-Marie St-Cerny, *Mégantic: une tragédie annoncée* (Écosociété, 2018) et de Bruce Campbell, *The Lac-Mégantic Rail Disaster - Public Betrayal-Justice Denied*, Éd. James Lorimer & Company, 2018.

Pierre Brosseau

### **CAFÉ GÉNÉRATIONS BRANCHÉES**

- Vous avez besoin d'aide pour mieux utiliser votre tablette numérique, téléphone intelligent ou votre ordinateur portatif ?
- Vous avez envie d'apprendre quelques trucs de pros ?

Vous avez envie d'échanger avec d'autres utilisateurs autour d'un bon café ?

Si vous avez répondu oui à un seul de ces énoncés, alors le Café Générations Branchées est exactement ce qu'il vous faut !

Joignez-vous à nous le dimanche 10 février (entre 13 h et 16 h) pour une activité intergénérationnelle conviviale.

L'activité se déroulera au Centre sportif Mégantic (5400 rue Papineau, Lac-Mégantic) – venez à l'heure qui vous convient, entre 13 h et 16 h.

### **À DONNER**

Meuble pour système audio-visuel, en excellent état.  
Alain au 819-657-1037.

